

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 80 (1983)
Heft: 5

Rubrik: Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la demande de nombreux apiculteurs de Suisse romande, je publie, contrairement à mes habitudes, les quelques propos que j'ai tenus le jour de l'Assemblée des délégués du 19 mars 1983, à Lausanne, à l'adresse de tous les membres de notre Société d'apiculture.

Le président

Chers amis des abeilles,

Il m'est arrivé plus d'une fois de rêver que se réveiller sur ses lauriers doit être une chose bien agréable!

Eh bien voilà, chers délégués, cela est maintenant chose faite pour moi puisque, grâce à vous, ce rêve vient de se transformer en réalité.

Il est encore trop tôt pour pouvoir vous dire si le bonheur a déjà envahi tout mon être! Je n'ai pas encore eu le temps d'éprouver un tel sentiment.

Je vous mentirais si je vous disais que la confiance que vous venez de mettre en moi me laisse indifférent!

Je vous dirais mon ingratitude si j'articulais qu'en m'élisant au poste de président de la Société romande d'apiculture vous ne me faites pas un grand honneur!

Bien chers délégués, sachez que je suis content, que je suis fier, que je vous remercie bien sincèrement!

Avant toute chose, permettez-moi d'adresser mes bons sentiments de reconnaissance aux délégués de la Fédération valaisanne.

Par l'entremise de notre compétent président, M. Robert Fauchère, aucun de mes travers n'a été dévoilé. Bon

nombre de défauts bien connus sont devenus des qualités rares pour composer cet immense bouquet de fleurs printanières que je ne mérite guère!

Il est vrai que M. Robert Fauchère vient d'Evolène, qu'il a été président de cette grande et réputée commune du Vieux-Pays. Rien d'étonnant dès lors qu'il ait le don de faire mûrir une idée, puis de la faire «passer». En politique, M. Fauchère s'y connaît, comme vous avez tous pu vous en rendre compte.

Je crois avoir eu «bon nez» de lui confier un jour mon ambition de pouvoir accéder à la présidence de la SAR dès le départ de M. Paroz. Merci, chers amis valaisans, merci Robert Fauchère.

Messieurs les délégués et chers amis apiculteurs de Romandie, ne m'en veuillez pas trop pour cet élan de reconnaissance à l'adresse de vos collègues de la vallée du Rhône.

Nous sommes tous bien conscients que l'ensemble des apiculteurs valaisans n'est pas encore la SAR tout entière.

Vous venez de jeter sur mes épaules la cape de président. Je vous remercie de tout mon cœur. Je tiens à vous dire que vous me procurez une immense joie et un bien grand plaisir.

Si je connais assez bien les rouages de notre Société romande d'apiculture, je dois vous avouer que je n'ai jamais eu l'occasion de fonctionner à la tête d'une quelconque société ou autre organisation, sauf peut-être un tout petit bout de temps, chez moi, immédiatement après mon mariage et avant de devenir le papa de cinq garçons.

Je me trouve donc dans une position pas très confortable pour essayer de vous tracer en ce moment des lignes directrices de ce que seront les trois prochaines années de notre Société romande d'apiculture.

Je crois savoir qu'il est ordinairement très difficile de satisfaire des promesses inconsidérées faites la veille ou le jour d'une élection. C'est la raison pour laquelle je m'abstiendrai de vous donner de faux espoirs.

Je veux me contenter de vous donner l'assurance qu'avec l'aide précieuse de tous les membres du Comité central nous ferons de notre mieux pour mériter la confiance que vous nous témoignez.

Puisque l'arôme enivrant de cette élection aura tôt fait de se dissiper pour ne laisser qu'un petit arrière-goût, votre nouveau président SAR ne pourra pas se prélasser bien longtemps avant d'endosser ses responsabilités et avant de se mettre à l'ouvrage.

Chers délégués et chers amis apiculteurs, sachez que je compte sur chacun

de vous et sur l'ensemble des apiculteurs de Romandie pour mener à bien la Société romande d'apiculture pendant les trois ans à venir.

A vous autres, chers collègues du Comité central, je prends cette assemblée à témoin pour vous rappeler que c'est un devoir de chrétien et aussi un devoir de conscience que celui d'aider un plus petit que soi!

Je compte sur votre fidèle collaboration et sur votre bon dévouement pour que, ensemble, nous puissions tous tirer sur la même corde et dans le même sens.

Merci pour votre attention, vive cette assemblée des délégués, et rendez-vous au 17 mars 1984.

Sion, le 18 mars 1983. **A. Fournier**

Avis

L'Association romande des apiculteurs éleveurs (ARAE), réunie en assemblée générale le 26 mars 1983 à Lausanne, a fixé les prix minimum suivants pour les reines et nucléis en 1983 (les nucléis doivent être fournis avec des cadres récents):

reines de rucher, prix conseillé	Fr. 25.—
reines de station	Fr. 35.—
nucléi d'hivernage jusqu'au 31 mai	Fr. 30.—
(le cadre de couvain garni d'abeilles + la reine)	
nucléi d'été dès le 1 ^{er} juin	Fr. 25.—

(le cadre de couvain garni d'abeilles + la reine).

Le comité

CONSEILLERS APICOLES

Nous informons les conseillers apicoles de Romandie que le cours de perfectionnement aura lieu le **12 novembre 1983**, à Grangeneuve, en lieu et place du 19 novembre comme annoncé précédemment.

Le responsable romand